

2^{me} Division

Ind. N. 7109/1842

Voie vicinale.

Cession, suppression, et
de chemins vicinaux.

Hasselt, le 9 mai 1842

La Députation provin-
ciale du Conseil provin-
cial du Limbourg,

Vu les demandes ana-
lysées dans l'état ci-joint
et fournies par plusieurs
conseils communaux,
à l'effet d'être autorisés
à apporter certaines modi-
fications à la voie vi-
cinale de leurs localités
respectives et à aliéner
des parcelles de chemins sans
emploi, lequel état con-
tient l'avis du commissaire
et de l'agent-royal d'arrond.

Vu les délibérations des
conseils communaux
précitées relatives aux
dites demandes;

Vu les plans de mo-
difications et aliénations
proposées dans ces délibé-
rations;

Vu les certificats ^{constatant} ~~que~~
que lesdits plans ont été
soumis à une enquête
régulière.

M. de
G. H.

Vu les pièces de cette
enquête;

Vu l'art. 28 de la loi
du 30 avril 1841, modifiée
par celle du 30 mai 1843, et
l'art. 29 de la même loi;

Arrête:

Art. 1^{er}. — L'état et
les plans susmentionnés
sont approuvés
tels qu'ils se trouvent
ci-joints.

Art. 2. — Les actes
notariés intervenus
seront soumis à notre
approbation.

Exécution du présent
ainsi qu'un extrait de
l'état analytique sera
adressés à Meprins
les Commissaires des
arrondissements de
Hasselt - Maastricht
et de Tongres, chargés
d'en délivrer ampliation
aux

aux communes que
la chose concerne.

Par la Députation
Le Greffier de la province,

J. B. M.

M. La Députation permanente,

Ch. de Mular

J. M. M.

J. D. M.

J. M. M.

J. M. M.

A. M. M.

Province de Limbourg.

1^{er} Trimestre 1864.

Etat présentant l'analyse des propositions formées par des conseils communaux, conformément à l'art. 28 de la loi du 10 avril 1841, et de l'instruction à laquelle ces demandes ont donné lieu.

N ^o Noms Communes.	Nature des demandes.	Date des demandes.	Date du procès verbal de commune et incommune.	Analyse des récla- mations et observations mentionnées au procès verbal d'enquête.	Analyse des observations du Conseil communal au sujet des réclamations.	avis du Commissaire Voyes	avis du Commissaire d'arrondissement.	Décision de la Députation permanente.
1. Kermpf.	Cession à la société concessionnaire du chemin du p. de Hasselt à Anvers, de 3 ares d'excédant du chemin vicinal N ^o 10 et d'une maisonnette y établie, au prix de 7 fr. 184. 50.	6 février 1864	"	"	"	favorable	favorable.	Qu'il y a lieu d'accepter l'autorisation solicitée.
2. Neerpelt. Nee36-1-6	Vente de 61 ares 10 Centiares d'excédant de chemins vicinaux.	21 d ^{re} 1863.	9 d ^{re} 1863.	Les [redacted] ré- clament contre la dénaturation de la partie du chemin N ^o 1 du plan, sous prétexte qu'elle leur en mécompte pour avoir accès avec leurs charrettes et leur bétail aux prairies qu'ils possè- dent de l'autre côté du chemin en question.	Le Conseil pense que ces observations ne doivent pas être prises en considé- ration, le réclamant pouvant, pour d'usage indiqué, se servir d'un autre chemin, meilleur que celui qu'il s'agit d'aliéner.	favorable	favorable	idem.
3. Henis.	Cession au [redacted] d'une languette d'excédant de chemin vicinal d'antan mesurant la superficie de 10. "	29 janvier 1864	20 janvier 1864.	"	"	favorable	favorable	"
4. Zeperen	Suppression d'une partie du chemin N ^o 7 et cession de gré à gré à [redacted] [redacted] mesurant la somme de 250. du terrain devant le [redacted] et ayant une contenance de 15 ares 90 centiares.	26 d ^{re} 1863.	17 juin 1863.	"	"	favorable.	favorable i. la demande à condition que la commune fournisse préalablement la somme de francs par l'art. 29 de la loi du 10 août 1841.	Qu'il y a lieu d'accepter la demande à condition que la commune fournisse préalablement la somme de francs par l'art. 29 de la loi du 10 août 1841.

N ^o Noms des Communes.	Nature des demandes.	Date des Demandes.	Date du procès-verbal de commodo et incommodo.	Analyse des récla- mations et observations mentionnées au procès-verbal d'enquête.	Analyse des observations du Conseil communal au sujet des réclamations.	avis du Commissaire Voyes	avis du Commissaire d'arrondissement.	Décision de la Députation permanente.
5. Genocls Heren.	Changement partiel de la direction du chemin N ^o 4.	24 j ^{re} 1863.	22 j ^{re} 1863	"	"	favorable	favorable.	Le 17 a été s'accepter l'autorisa- tion sollicitée.
6. Genocls Alderen.	Suppression de deux sentiers et de quatre parties de sentiers, et création aux riverains des sentiers d'accès libre moyennant la somme combinée de fr. 1007. 40.	24 j ^{re} 1863.	19 juillet 1863.	"	"	favorable	favorable.	idem.

List. La
 Par la Députation
 Le Greffier provincial,
 J. Bonn

Hasselt, le 29 mai 1864.
 La Députation permanente,
 A. De Meir.
 Greffier
 J. Drulles
 J. J. M. M.
 A. M. M.

Province de Limbourg.
Canton d'Achel.
Commune de Neerpelt.

Plan figuratif de quelques parcelles de terrain communal formées de parties de chemins et que la commune de Neerpelt desire aliéner.

Tableau indicatif.

N ^o des parcelles	Lieux dits.	Section	Altitude la plus élevée par rapport au point zéro.	Contenance.	Observation
1		A	900	03 10	
2		B	1112	01 30	
3			1120	01 30	
4			1026	07 30	
5		A	123	02 30	
6			429	03 30	
7		C	637	01 60	
8		B	348	01 30	
9			308	06 30	
10			307	01 30	
11			306	02 00	
12		C	323	00 30	
13			320	06 30	
14			317	04 30	
15			601	00 15	
16			630	00 15	
17			651	00 30	
18			652	02 30	
19		D	408	00 30	
20			407	02 30	
21			402	02 30	
		Total.		01 30.	

Levé et dressé par le Géomètre du Cadastre,
Verviers, le 10 juillet 1864.
M. J. J. J. J.

Aldus gekend en goedgekeurd
vriendelijk plan door de Gemeenteraad
van Neerpelt te Neerpelt den 2 September 1863

Vauvye D. J. J.

M. J. J.

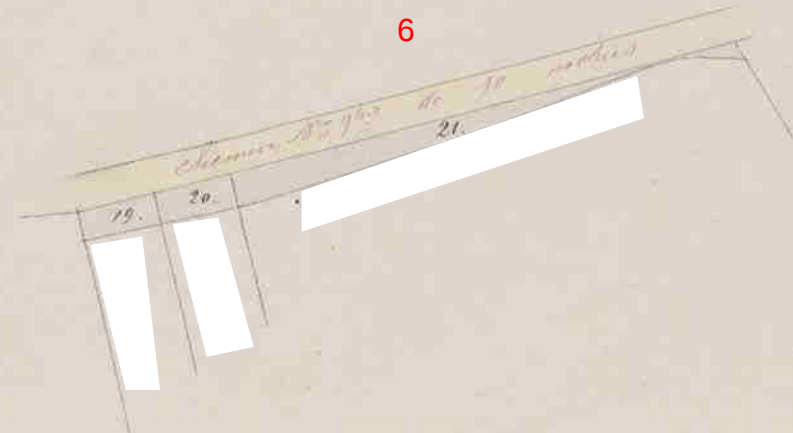
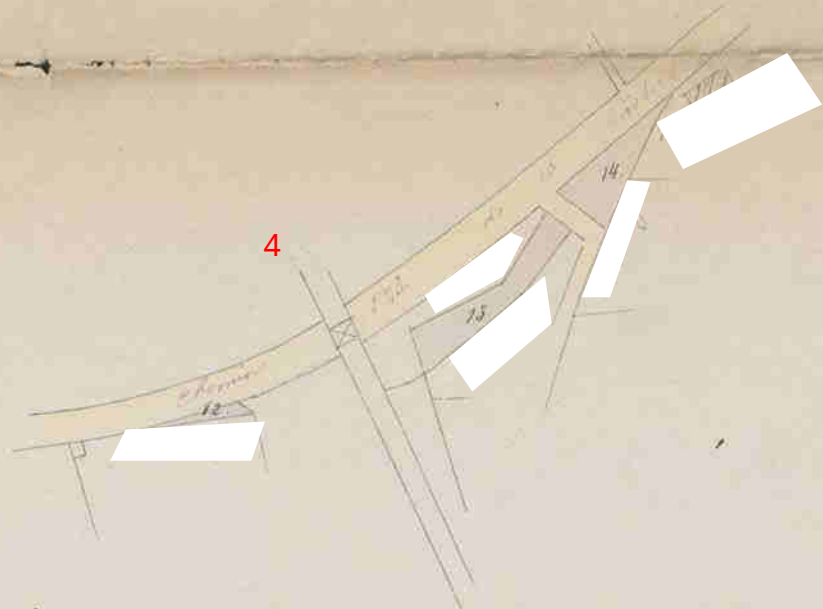
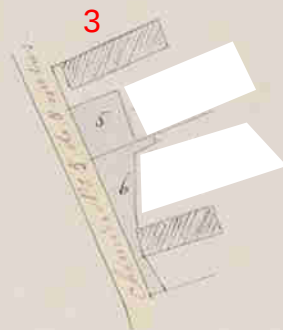
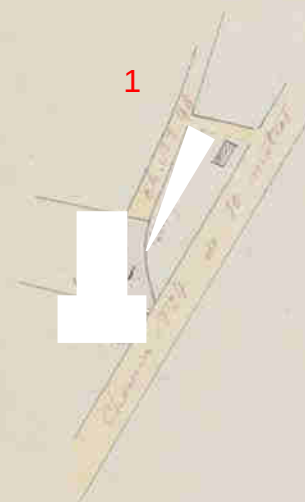
(De Gemeenteraad vóórname
D. J. J. J.)

M. J. J.



Schaal: 1/2500

0 15 30 60 90 120
Meters



Litt. n. 12

Just approuvé pour être annexé à Notre arrêté
de ce jour. Hasselt, le 29 mars 1864.

Par la Députation:
Le Préfet provincial,

La Députation permanente,

M. J. J.